

Instructions d'installation CSG-V (système collectif pour foyer au gaz avec ventilateur sur le toit)

NOTES GÉNÉRALES.

ATTENTION ! Les bords des composants en acier inoxydable sont très tranchants ; il est donc absolument nécessaire d'utiliser un équipement de protection approprié.

Les cheminées en acier inoxydable ne doivent pas être installées dans des pièces où des halogènes sont présents dans l'air.

La gaine technique dans laquelle est placée la cheminée CSG-V doit être suffisamment ventilée pour évacuer la chaleur dégagée ; les accès nécessaires doivent également être maintenus pour l'entretien et l'inspection.

Si la cheminée CSG-V peut être touchée "accidentellement", il y a également un risque de brûlures pour les personnes; dans ce cas, la cheminée CSG-V doit être protégée contre tout contact humain accidentel.

TRAVAIL PRÉPARATOIRE.

Vérifier la présence des plans de montage nécessaires et corrects.

Vérifier le nombre et le type des différents composants de la cheminée CSG-V par rapport aux plans de montage.

Contrôle et vérification des dimensions structurelles réelles sur le site par rapport aux plans de montage.

Vérification de la présence de l'étiquette d'identification au niveau de la trappe d'inspection.

Vérification de l'emplacement de la sortie d'eau vers l'égout pour raccorder la sortie des condensats de la cheminée CSG-V.

MONTAGE DE LA CHEMINÉE CSG-V.

Chaque cheminée CSG-V doit être installée verticalement, et en ligne droite. Pour ce faire, marquez le point central de la cheminée en dessous avec un fil à plomb ou au laser.

Dans le cas d'une installation avec un support mural, celui-ci est fixé avec des boulons, des vis ou des ancrages adaptés aux matériaux du mur (maçonnerie, mur en béton, colonnes en acier, etc.).

Dans le cas d'un montage avec un support au sol,

celui-ci est d'abord positionné avec précision et fixé au sol pour éviter tout déplacement, tant pendant le montage que pendant l'exploitation ultérieure.

En partant de l'élément de base, toutes les autres pièces sont assemblées les unes sur les autres dans l'ordre indiqué sur les plans de montage.

Le sens de montage de chaque élément est le côté du diamètre dilaté tourné vers le haut ; c'est également le côté où est placé le joint. Le côté non dilaté est toujours orienté vers le bas pendant l'assemblage et est donc glissé dans l'élément sous-jacent de haut en bas.

Les éléments de raccordement ont soit un raccordement concentrique en diamètre 80/125, soit un raccordement parallèle en 2 x 80 mm ; dans ce dernier cas, la direction des gaz de combustion est indiquée par une flèche.

En cas d'utilisation d'éléments coulissants, cette pièce peut être réglée de manière à ce que les embouts de raccordement des éléments de raccordement supérieurs se trouvent à la bonne distance sous le plafond. Cette distance doit être déterminée de manière à ce que les tuyaux de raccordement horizontaux (diamètre 80 mm) entre le CSG-V et le foyer à gaz aient une pente minimale de 2% s'écoulant dans la cheminée CSG-V. Après le réglage final des éléments coulissants, la gaine extérieure doit être fixée à l'aide du collier de serrage, spécialement fourni à cet effet.

Pour assurer un montage sans heurts et éviter d'endommager les joints d'étanchéité, ceux-ci doivent être lubrifiés à l'aide du tube de "Blue Gel" fourni ; on peut également utiliser un spray au silicone ou un savon non acide.

FIN DE L'ASSEMBLAGE DE LA CHEMINÉE CSG-V.

Pour chaque étage, l'élément de connexion vers le foyer est fixé avec une bride murale; il faut veiller à l'alignement vertical de la cheminée. Les supports muraux sont destinés à fournir un support horizontal uniquement. Le poids de la cheminée est supporté par le support mural ou le support au sol en bas de la cheminée. Si la longueur de la cheminée CSG-V dépasse 23 mètres, un support mural supplémentaire est placé à mi-hauteur de la cheminée.

La plaque de passage toiture est vissée dans la dalle de béton ou dans la structure de support. La couverture (roofing ou toute autre couche d'étanchéité) doit être relevée au-dessus de la plaque inférieure jusqu'au bas de la paroi verticale de la colonne.

L'évacuation des condensats au bas de la cheminée CSG-V est reliée à un drain sanitaire ou directement à l'égout avec un siphon intermédiaire (ceci est normalement fait par l'installateur sanitaire). Le siphon à l'intérieur de l'élément inférieur doit être vérifié et rempli d'eau pour assurer une bonne étanchéité entre le conduit de fumée et l'alimentation en air. La sortie d'eau de ce siphon interne ne doit être reliée à rien d'autre ; son eau de condensation peut s'écouler librement vers la sortie inférieure.

La trappe de surveillance doit rester accessible à tout moment après l'achèvement de tous les éléments de construction. Pour les gaines entièrement fermées, il appartient à l'entrepreneur de prévoir une trappe de surveillance dans la paroi fixe de la gaine technique.

NOTES.

Pour une installation à l'extérieur, des supports renforcés doivent être utilisés tous les 2 éléments pour résister aux charges de vent dominantes, et l'élément inférieur doit être protégé contre le gel en hiver.

La température des gaz de combustion est admissible en continu jusqu'à 250 °C.

INSPECTION ET ENTRETIEN.

La cheminée CSG-V doit être inspectée chaque année par un professionnel compétent. L'intérieur de l'élément inférieur doit être nettoyé et les 2 évacuations de condensats doivent être vérifiées pour un passage d'eau fluide et correct.

VENTILATEUR DE TOIT.

Pour l'installation et l'entretien corrects du ventilateur de toit, veuillez vous référer au manuel spécifique du ventilateur et de ses composants de contrôle.